

yeux des heureux témoins de la solennité. Quels moments, solennels et impressionnants, que ceux où l'on vit environ cent-vingt prêtres imposer les mains, à la suite du pontife, sur la tête des ordinands, et ensuite, avec lui, tenant la droite élevée vers le ciel et à la fois inclinée vers ces jeunes élus du Seigneur, appeler sur eux les bénédictions célestes, les grâces du Saint Esprit !

### DANS LE MINISTÈRE PAROISSIAL

Aujourd'hui, après l'ordination d'un nouveau prêtre, on se demande s'il va se consacrer à l'exercice du saint ministère, ou bien à l'éducation de la jeunesse dans quelque collège. En effet, grâce au nombre relativement élevé des collèges ecclésiastiques que l'on a fondés dans les diverses parties de la Province, l'enseignement est devenu une carrière pour le clergé, au même titre que le service paroissial ; et je ne sais pas si l'on pourrait trouver que l'une de ces vocations l'emporte sur l'autre : si toutes deux exigent de l'abnégation, du désintéressement, du dévouement, je crois que la pratique de ces vertus est plus difficile dans la vie d'un prêtre de collège. S'il est question de la noblesse des fonctions, il y a longtemps que saint Grégoire le Grand a dit du ministère pastoral : *Ars artium regimen animarum* ; mais on peut aussi appliquer cette sentence à l'office de l'instituteur, et encore mieux s'il est revêtu du sacerdoce et chargé plus spécialement comme tel de former les jeunes âmes suivant le modèle du Divin Maître. Enfin, si la mission du pasteur, qui dirige vers le ciel le groupe de fidèles qui lui est confié, est vraiment sublime, celle du prêtre chargé de préparer, de longue main, les chefs futurs du peuple chrétien et la partie dirigeante de la nation, est-elle de moindre importance ?—Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si le nouveau ministre de Jésus-Christ, qu'il soit appelé au service des paroisses ou bien à l'œuvre de la formation de la jeunesse dans les collèges, trouve que l'une ou l'autre de ces vocations répond également à ses aspirations de